

### TÉLÉTRAVAIL & RESPECT DE L'ACCORD TÉLÉTRAVAIL ET TRAVAIL DE PROXIMITÉ

**La FSU emploi est intervenue sur les dérives de la campagne Télétravail qui commencent à être relevées dans toutes les régions de France.**

Les dérives et interprétations managériales commencent à poindre ! Les pressions existent ! Des procédures officieuses en amont des demandes de télétravail sont pointées du doigt pour permettre de ne pas faire les demandes officielles sur SIRHUS ! Des chartes locales éloignées de l'accord ! Des intimidations sur telle ou telle dominante (entreprise, Placement...) Etc... Le nombre d'exemples remontés par les élu.es FSU Emploi sont nombreux et ce qui se profile est inquiétant si la Direction générale ne recadre pas ses régions !

La DG affirme rester sur l'esprit de l'accord et vouloir donner des consignes claires dans les régions pour que cet accord soit correctement appliqué.

**La FSU Emploi a demandé à la Direction Générale des garanties sur le sujet à défaut de quoi elle utiliserait tous les moyens légaux pour faire respecter un accord dont les termes sont très précis et ne peuvent souffrir d'aucune interprétation !**

*Nb : l'ensemble des syndicats présents au CSEC ont demandé unanimement à la DG de respecter l'accord dont les termes seront précisés le 15 Novembre !*



### DÉTOURNEMENTS DE FINALITÉ & ENTRETIENS DISCIPLINAIRES OU DE RECADRAGE

**La FSU emploi est intervenue sur les détournements de finalité qui, tels qu'appliqués actuellement, peuvent tétaniser ou handicaper les agent.es dans leur travail quotidien et les empêcher de travailler sereinement !**

Consultations supposées illégales, requêtes émises et dont les résultats peuvent être considérés comme dans le cadre du détournement de finalité, ... actuellement il est compliqué pour les agent.es de savoir ce qu'ils peuvent ou non consulter en toute légalité dans l'exercice de leurs activités !

Pour la Direction, cette expérimentation qui a pris une année et demi de retard sera traitée en Janvier par le CSEC. La DG a déclaré vouloir également revenir sur le cadre et souhaite rassurer la FSU Emploi : « le but n'est pas d'aller coûte que coûte en disciplinaire ».

Néanmoins, l'esprit du pari de la confiance prôné autrefois par la Direction semble bien loin.

### OFFRE DE SERVICE POUR LES PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

ODS en lien avec les nouvelles modalités de service.

**La FSU emploi a souhaité que la DG informe les élu.es CSEC et les psychologues du travail de leurs futures activités dès 2025.** La DG a accepté également cette demande.



**NOUVEAU !!!**  
L'APPLI FSU EMPLOI

## FRANCE TRAVAIL PRO

Alors que cette « marque » ou ce « label » (selon les termes utilisés par la Direction) France Travail Pro est affichée et relayée partout, sur tous les supports (panneaux d'affichage, Bus, encarts dans les journaux, campagne radio, etc.), la FSU emploi constate que ce sujet n'a jamais été présenté dans les CSE, ni au CSE Central !

**Or, pour la FSU Emploi, il ne s'agit pas d'un sujet dénué d'impact pour le personnel et pour l'établissement !** À la demande de la FSU Emploi, rejointe par tous les élu-es CSEC, ce sujet sera présenté lors d'une prochaine réunion CSEC en Janvier.

## AGIL'CADRES : UNE PRESTATION SOUS-TRAITÉE POUR LES CADRES !

La Direction Générale acte une nouvelle externalisation en offrant 61 millions à des prestataires privés ! Pourtant, avec un retour des équipes Cadres, l'embauche de conseillers et la remise en place de prestations spécifiques, les agent.es de l'établissement ont toutes les compétences pour maintenir cette activité en interne !

## UNE NOUVELLE FOIS, LA SOUS-TRAITANCE SE FROTTE LES MAINS ! 165 000 CADRES/ AN VENDUS AU PRIVÉ POUR 61 M€ !

La Direction Générale de France Travail confirme ainsi sa posture dogmatique et idéologique en matière d'accompagnement des DE et confirme les craintes énoncées par la FSU Emploi lors de la création de France Travail via la Loi Plein emploi (LPE) ! Les arguments développés par la DG ne sont qu'un prétexte pour céder un pan entier de notre activité au privé. Ce qui implique également qu'entre l'APEC et le prestataire retenu pour cette prestation Cadres, France Travail devrait voir ses activités vers les Cadres réduites de plus de 30% !

**Pour la FSU Emploi, le budget colossal offert au privé par la DG pour assurer la prestation Agil'Cadres est tout simplement scandaleux ! À force de découper France Travail par morceaux, l'avenir de l'établissement est en péril ! De quoi interroger les élu.es FSU sur la mise en place d'un droit d'alerte économique !**

**Consultée sur cette décision de la DG, la FSU Emploi a rendu un avis négatif !**

Selon nous, la DG doit retirer son projet de prestation sous-traitée, stopper toute externalisation, et se donner les moyens de maintenir ce type d'activité en interne !



**DÉCLARATION DE LA FSU EMPLOI ET AVIS COMPLET À RETROUVER EN LIGNE**

## Contrôle de la recherche d'emploi Rénové (CRE) :

La FSU Emploi se prononce Contre des contrôles plus nombreux, plus rapides dont la finalité pour les Demandeurs d'emploi est modifiée et sans connaissance des sanctions encourues.



Retrouvez l'avis motivé complet de la FSU Emploi : <https://urls.fr/ltZHcp>



syndicat.fsu@francetravail.fr

**BREF CSEC**  
**13 NOVEMBRE 2024.**  
**P.2/2**